



# LONDRES & HARRY POTTER



*Du vendredi 11 au dimanche 13 novembre 2022*  
**3 jours et 2 nuits**

## PROGRAMME

**VOL** : au départ de l'aéroport de Luxembourg




**Vendredi 11 novembre 2022**

**Départ → Londres**

-  08h50 : convocation à l'aéroport de Luxembourg.
-  10h50 : vol Luxair LG4593 Luxembourg / London City.
-  11h05 (heure locale Londres) : arrivée à l'aéroport de Londres.







Accueil à l'aéroport puis tour panoramique de la ville en autocar avec découverte des principaux monuments. Capitale de l'Angleterre et du Royaume-Uni, Londres est une ville moderne dont l'histoire remonte à l'époque romaine. En son centre se dressent l'imposant Parlement, l'emblématique Big Ben et l'abbaye de Westminster, lieu de couronnement des monarques britanniques. De l'autre côté de la Tamise, le London Eye, la grande roue, offre une vue panoramique sur le South Bank Center, et toute la ville.



-  Déjeuner libre.
-  Acheminement vers l'hôtel 3\* en centre-ville (zones 1 et 2).
-  Dîner libre et nuit à votre hôtel.

**Samedi 12 novembre 2022**







**Matinée libre à Londres / les Studios Harry Potter**

-  Petit déjeuner à votre hôtel.
-  Déjeuner et matinée libre.
-  Transfert de l'hôtel vers les Studios Harry Potter à Leavesden.
-  14h30 : **visite des studios Harry Potter** : *The Making of Harry Potter - Studio Tour London est un studio de cinéma ouvert au public et situé à Leavesden, dans le sud-est de l'Angleterre. Il s'agit d'une exposition permanente offrant un aperçu des coulisses des films Harry Potter.*
-  Transfert retour vers votre hôtel.
-  Dîner libre et nuit à votre hôtel.



## Dimanche 13 novembre 2022






## Londres → Retour

-  Petit déjeuner à votre hôtel.
-  Déjeuner et journée libre à Londres.
-  Dans l'après-midi, rendez-vous dans le hall de réception de votre hôtel pour votre transfert depuis votre hôtel jusqu'à l'aéroport de Londres.
-  18h15 : enregistrement à l'aéroport.
-  20h15 : vol Luxair LG4596 London City à destination du Luxembourg.
-  22h15 : arrivée à l'aéroport de Luxembourg.








## MODALITES D'INSCRIPTION ET TARIFS




### TARIFS :

-  OD/AD adulte en chambre double : 315 € / personne.
-  Réduction enfant de 4 à 11 ans partageant la chambre de 2 adultes (base chambre double + lit d'appoint) : -35 € soit 280 € pour cet enfant unique. Cela correspond à une chambre triple. Dans le cas d'un couple avec un enfant de + de 11 ans c'est 1 chambre double + 1 single avec supplément chambre individuelle
-  Uniquement chambres singles, doubles et triples (pas de chambres pour 4 personnes et +).
-  Supplément chambre individuelle : 139 €.
-  Inscription de 3 adultes qui veulent partir ensemble : 1 chambre double + 1 single avec supplément chambre individuelle.











### CONDITIONS :

-  Nombre de participants : 43 personnes maximum.
-  Inscription sur 3 jours : du lundi 16 au mercredi 18 mai 2022 (le cachet de la Poste faisant foi pour ceux qui envoient leur demande d'inscription par voie postale).
-  Tirage au sort à la fin des 3 jours d'inscription (si plus de 43 inscrits). Un autre voyage chez Harry Potter devrait être proposé en 2023.
-  Les personnes ayant déjà participé à un voyage Harry Potter en 2017 et 2018 ne peuvent pas s'inscrire.
-  Invités non autorisés.







### FORMALITÉS :

-  Passeport en cours de validité à la date du voyage.
-  Validité postérieure à la date de retour non admise.
-  Carte nationale d'identité non acceptée.

**PRESTATIONS :**

-  Les vols Luxembourg / London City (aller/retour).
-  Les transferts accompagnés en autocar aéroport hôtel aéroport.
-  Un guide pour le tour panoramique à la descente de l'avion.
-  Les taxes d'aéroport.
-  L'hébergement à l'hôtel St Gilles Londres 3\* (NL) centre-ville (zones 1-2) ou similaire.
-  Les nuits des 11 et 12/11/2022.
-  Les petits déjeuners des 12 et 13/11/2022.
-  Le transfert en autocar vers les studios Harry Potter le 12/11/2022 et retour à l'hôtel.
-  L'entrée aux studios Harry Potter à Leavesden le 12/11/2022.
-  Les assurances « Multirisque » et « Protection sanitaire » : assistance rapatriement + assurance bagages, annulation, interruption de séjour + assurance annulation pour maladie en cas d'épidémie ou de pandémie (Covid et variants), rapatriement dans le cadre d'épidémie ou de pandémie et prise en charge des frais hôteliers suite à mise en quarantaine.

**PRESTATIONS NON INCLUSES :**

-  Possibilité de transfert en navette Lor'Air domicile / aéroport / domicile : 40 €/personne : conditions et règlement en direct chez Euromoselle Loisirs par les participants.
-  Le port des bagages.
-  Les pourboires.
-  Les dépenses personnelles.
-  Les repas.
-  Les autres prestations non mentionnées ci-dessus.



## HOTEL ST GILES LONDRES 3\* (NL)

*Situé dans le West End de Londres (Bedford Avenue, Bloomsbury - London - tél : +44 (0)20 7300 3000), l'hôtel St Giles London est l'un des hôtels les plus centraux de Londres, près de la jonction de Tottenham Court Road et d'Oxford Street. L'hôtel se trouve à quelques minutes à pied de nombreuses attractions, théâtres, restaurants, stations de métro et des meilleurs magasins de Londres.*

*Soyez les bienvenus dans leur hall d'accueil et leurs espaces de réception récemment rénovés, avec un service chaleureux et amical.*

*Les 675 chambres de l'hôtel ont été conçues avec soin, certaines dotées de grandes fenêtres avec vue sur les toits de Londres. De la cuisine britannique classique à la cuisine italienne et européenne moderne, l'hôtel St Giles London vous emmène dans une tournée culinaire internationale avec trois restaurants.*

*L'emplacement central de l'hôtel à Londres signifie que tous les aéroports sont facilement accessibles en voiture ou en train. Avec une équipe de réception et de conciergerie 24h/24h, ils seront là pour vous offrir un accueil chaleureux à chaque fois que vous arriverez 24h/24h.*



Depuis le 14 mars 2022, l'accès est possible quasiment partout sans présentation du passe vaccinal ou sanitaire.

Le port du masque n'est plus obligatoire, hormis dans les trains, métros, bus, gares routières et maritimes ainsi que dans les aéroports. Néanmoins, la situation sanitaire évoluant régulièrement, il vous appartient de suivre les décisions gouvernementales.

La CAS décline toute responsabilité si l'accès vous est refusé et ne fera aucun remboursement.

**En cas d'annulation, remboursement possible jusqu'au mercredi 18 mai 2022**



**Bulletin inscription Londres & Harry Potter**



**Du vendredi 11 au dimanche 13 novembre 2022**

**À retourner à l'accueil de la CAS METZ REGIE avant le mercredi 18 mai 2022**

Nom Ouvrant Droit : ..... Téléphone portable : .....

NOM Prénom	OD/AD	Supplément chambre individuelle	Enfant de 4 à 11 ans (réduction -35 €) dans chambre avec 2 adultes
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Total à payer : .....€

Nombre de personnes : .....

Possibilité de payer en 3 fois **lors de l'inscription** par chèques à l'ordre de la « **CAS METZ REGIE** ».  
 Chèques encaissés le 23/05/2022, le 27/06/2022 et 25/07/2022.

Je règle en une fois   
 Je règle en 3 fois par chèque bancaire

Date et signature :

Les informations recueillies par la CCAS font l'objet d'un traitement informatique destiné à organiser une activité. Le destinataire des données est : la CAS de Metz Régie. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à CCAS - Le Responsable des Traitements - 8 rue de Rosny - BP 629 - 93104 MONTREUIL CEDEX. Merci de joindre une copie d'une de vos pièces d'identité.  
**Droit à l'image :** dans le cadre de la promotion de ses activités, la CAS peut être amenée à exploiter des photos ou vidéos prises lors de cette manifestation. Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas qu'une photo de vous-même ou d'un de vos enfants apparaisse sur nos supports de communication, merci de nous le signaler par écrit. Toute photo publiée sera supprimée sur simple demande.

**RAPPEL :** Les accords de Schengen ne vous dispensent en aucun cas d'être en possession de vos papiers d'identité au passage des frontières. Contrairement aux idées reçues, un permis de conduire, un livret de famille ou une carte vitale ne peuvent en aucun cas remplacer vos papiers d'identité. Tout voyageur empêché de continuer son voyage à une frontière parce qu'il n'est pas en possession de ses papiers d'identité se rapatriera à ses frais et supportera le coût total de son voyage.

**A la date du présent contrat et pour les ressortissants français :**

Les ressortissants français qui se rendent à l'étranger doivent être porteurs, selon les pays, d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité. Pour les départs de Luxembourg, et contrairement à ce qui peut vous être dit, nous vous déconseillons de vous présenter au départ avec une carte d'identité dont la date de validité faciale est périmée. Certains de nos voyageurs se sont déjà vus refuser le départ. Nous ne saurions porter la responsabilité d'un refus d'embarquement pour un passager dont les documents de voyage sont facialement périmés.

Afin d'éviter des erreurs de noms à l'émission des billets d'avion, nous vous conseillons de bien contrôler l'exactitude des noms et prénoms des participants qui doivent être strictement identiques à ceux figurant sur la carte d'identité et/ou le passeport qui sera utilisé pour le voyage. Il est de la responsabilité du voyageur de vérifier la validité de sa pièce d'identité pour le voyage à effectuer avant de nous en transmettre une copie. En cas d'erreur, nous ne pourrions être tenus responsables des éventuels frais de modification ou de réémission de billets qui seront systématiquement refacturés au Client.

## VII ] CONDITIONS D'INSCRIPTION, MODIFICATIONS ET CONDITIONS D'ANNULATION

### GESTION DES INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES DES PARTICIPANTS

Cocher la case correspondante :

- Les inscriptions individuelles sont gérées par le Client qui informe l'agence dans les meilleurs délais
- Les inscriptions individuelles sont gérées par l'agence qui remettra à chaque participant un contrat type ainsi qu'un programme du voyage : **supplément de 25 € par personne correspondant aux frais de gestion**
- Perception du prix du voyage par l'agence : l'agence est chargée de percevoir le prix du voyage auprès de chaque participant. Il lui appartiendra également de percevoir les pénalités individuelles d'annulation telles que prévues ci-après.

Le Détaillant se réserve le droit, en cas de non-respect de la date d'envoi de la liste des participants, d'envoi incomplet, inférieur à la taille minimale du groupe, ou erroné, de constater l'annulation partielle ou totale du séjour et d'appliquer le barème d'annulation prévu au contrat de voyage en pareille circonstance.

En cas de dépassement du nombre d'inscriptions prévues, le Client en informera le Détaillant dans les meilleurs délais. Le Détaillant fera ses meilleurs efforts pour accepter ces nouvelles inscriptions. Néanmoins, le Client est informé que ces inscriptions supplémentaires pourront entraîner une modification du prix forfaitaire par personne du séjour. Le Détaillant se réserve le droit de refuser ces inscriptions supplémentaires, notamment en fonction de ses disponibilités en termes de transport et de prestations terrestres sans que le Client puisse procéder à l'annulation du séjour pour les participants déjà inscrits sur la rooming list.

• Département Groupes

Rue Pilâtre de Rozier - Z.I. Ste Agathe - B.P. 40097 - 57192 FLORANGE Cedex  
Tél. 03 82 59 31 10

## MODIFICATIONS

Conformément aux articles R211-11 à R211-13 du décret n°2007-669 du 2 mai 2007 art. 21 du journal officiel du 4 mai 2007.

Si avant le départ, **EURO MOSELLE LOISIRS – DÉPARTEMENT GROUPES** se trouve en contrainte d'apporter une modification à l'une des prestations de ce contrat entraînant un changement significatif sur le prix de vente, le Client pourra :

- Soit résilier le présent contrat et obtenir sans pénalités le remboursement immédiat des sommes versées
- Soit accepter la modification et dans ce cas un avenant au présent contrat prenant en compte ladite modification sera établi

Si avant le départ, **EURO MOSELLE LOISIRS – DÉPARTEMENT GROUPES** annule le voyage, elle doit en informer par lettre recommandée avec accusé de réception le Client qui pourra alors obtenir le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées et recevoir une indemnité au moins égale à celle qu'il supporterait si l'annulation était de son fait.

### Frais supplémentaires en cas de modifications demandées par le Client

**Modifications de nom ou prénom, en cas de remplacements ou d'erreurs de noms/prénoms initialement communiqués**

- jusqu'à 60 jours avant le départ : **30 €/ personne concernée**
- entre 59 et 31 jours : **65 €/personne concernée**
- à partir de 30 jours avant le départ : **valeur du billet selon la compagnie aérienne régulière ou charter par personne concernée**

**Modification du programme (horaires, transport, hébergement, repas, visites) demandée par le Client :**

- à partir de la signature du contrat et jusqu'à 45 jours avant le départ : **150 €/modification**
- à partir de 44 jours avant le départ : **250 €/modification**

## CONDITIONS D'ANNULATION

### Annulation du fait de l'organisateur

Le Client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité des voyageurs. Certains de nos circuits sont réalisables sous réserve d'atteindre un effectif minimum précisé dans le contrat. L'annulation d'un voyage du fait du nombre insuffisant de passagers sera dans ce cas remboursée de l'intégralité des sommes engagées et ne pourra prétendre à aucune indemnité.

### Annulation du fait du voyageur

#### **Absence de droit de rétractation**

Conformément à l'article L221.28 du Code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais fixés ci-dessous.

En cas d'annulation par le Client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants (frais d'annulation) précisés dans le contrat à titre de dédit en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de départ. Aucun remboursement ne peut intervenir si le Client ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés sur la convocation, de même s'il ne peut présenter les documents de police ou de santé exigés pour son voyage (passeport, visas, carte d'identité, certificat de vaccinations...) **EURO MOSELLE LOISIRS – DÉPARTEMENT GROUPES** ne peut être tenu pour responsable d'un retard de pré-acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre qui entraînerait la non-présentation du passager au départ, pour quelque raison que ce soit, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers.



- 9 -

**En cas d'annulation par le client :**

- La base tarifaire sera réactualisée en fonction du nombre réel de participants
- Le remboursement des sommes versées interviendra sous déduction des frais d'annulation suivants les barèmes ci-dessous :

**Annulation totale du groupe :** est considérée comme une annulation totale, l'annulation de plus de 25 % du nombre de participants, inscrits dans ce contrat, entre la date de signature du contrat et la date prévue du départ.

- jusqu'à 60 jours avant le départ : 25 % du forfait par personne
- de 59 à 30 jours : 30 % du forfait par personne
- entre 29 et 15 jours : 50 % du forfait par personne
- entre 14 et 08 jours : 75 % du forfait par personne
- à moins de 08 jours : 100 % du forfait par personne

**Annulation partielle du groupe :** est considérée comme annulation partielle, l'annulation de moins de 25 % du nombre de participants inscrits dans le contrat (à condition que le nombre minimum de participants soit atteint) entre la date de signature de celui-ci et le jour prévu du départ.

- jusqu'à 60 jours avant le départ : 25 % du forfait par personne
- de 59 à 30 jours : 30 % du forfait par personne
- entre 29 et 15 jours : 50 % du forfait par personne
- entre 14 et 08 jours : 75 % du forfait par personne
- à moins de 08 jours : 100 % du forfait par personne

Si vous avez souscrit la formule « Multirisque », les frais retenus vous seront remboursés après l'acceptation de votre dossier par Assurever, hors frais de souscription à l'assurance et l'éventuelle franchise.

## VIII ] RÉCLAMATION, LITIGES ET JURIDICTIONS

### CONTACT

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le voyageur est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais :

**L'HOTE FRANCKY**

☎ 03.82.59.70.27

flhote@euromoselleloisirs.fr

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du Client.

Le voyageur pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

• Département Groupes

Rue Pilâtre de Rozier - Z.I. Ste Agathe - B.P. 40097 - 57192 FLORANGE Cedex  
Tél. 03 82 59 31 10

SAS au Capital de 418 000 € • Siret 343 611 257 60084 • R.C.P. • MISCOX 12, rue des Queyras - CS 41177 - 33072 BORDEAUX •  
Garant : AFSI 15, avenue Carnot - 75317 PARIS • RA057100019 • RC de Thionville 343 611 257 • N. TVA FR 39 343 611 257

CM

- 10 -

### RESPONSABILITÉ DE L'AGENT DE VOYAGES

Le détaillant et l'organisateur sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent contrat et sont tenus d'apporter de l'aide au voyageur en difficulté. En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L.211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudices corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix du voyage ou du séjour.

Pour toute demande de remboursement de prestation non fournie, il est obligatoire de présenter une attestation du prestataire concerné ou du conducteur du voyage. La durée de traitement dépend de l'enquête que nous devons mener.

Toute réclamation doit être adressée sous pli recommandé à l'agence ayant vendu le voyage et ce dans un délai de 21 jours après le retour.

Aucun remboursement ne saurait être accordé pour toute prestation non utilisée du fait du voyageur. Les appréciations subjectives ne sauraient donner lieu à remboursement.

**EURO MOSELLE LOISIRS – DÉPARTEMENT GROUPES** attire l'attention de son aimable clientèle sur le fait qu'elle ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des objets oubliés et qu'elle ne se charge pas de leur recherche et de leur rapatriement.

En cas de contestation ou de litige seul est compétent le tribunal de Thionville sans novation ou dérogation de cette clause attributive de juridiction.

L'attention des participants est toutefois attirée sur les variantes qui existent selon les pays quant aux garanties légales et réglementaires des hôteliers, des transporteurs et de tous autres prestataires de service. Ils sont en conséquence invités à consulter leur assureur pour toutes couvertures complémentaires dont ils souhaiteraient bénéficier.

**Le Client reconnaît avoir été informé par EURO MOSELLE LOISIRS – DÉPARTEMENT GROUPES de la nouvelle réglementation européenne concernant les bagages à main dans tous les aéroports de l'Union Européenne, effective à compter du 6 novembre 2006.**

#### Garant financier du détaillant

**APST**  
15 Avenue Carnot  
75017 PARIS

#### Assureur de responsabilité civile du détaillant

**HISCOX SA – HISCOX FRANCE**  
38 AVENUE DE L'OPÉRA – 75002 PARIS  
SIEGE SOCIAL : 35F AVENUE JOHN F. KENNEDY – L-1855 Luxembourg  
N°D'ENREGISTREMENT AU LUXEMBOURG : B217018 – R.C.S 833.546.989  
N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR88833546989



### CESSION DE CONTRAT

Conformément à l'article L.211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder le présent contrat tant que celui-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant l'agence dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués.

### RÉCLAMATION ET MÉDIATION

Le voyageur peut saisir le service client du Détaillant de toute réclamation, à l'adresse suivante : Euro Moselle Loisirs – Département Groupes, rue Pilâtre de Rozier, ZI Sainte Agathe, 57192 Florange Cédex **par lettre recommandée avec AR** ou par mail à [groupes@euromoselleloisirs.fr](mailto:groupes@euromoselleloisirs.fr), accompagnée de tout justificatif. A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le Client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités sont disponibles sur le site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel). Si la vente s'effectue en ligne, le voyageur a la possibilité de recourir à la plateforme disponible sur le site <https://webgate.ec.europa.eu/odr> pour régler son litige.

### PROTECTION DES DONNÉES

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr).

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'elle a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins. La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données aux fins de recevoir nos promotions et sollicitations (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) :

Les données sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités suivantes :

- Commande d'un séjour : les données nécessaires au traitement de votre commande seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat.
- Gestion de la relation commerciale : les données du cocontractant seront conservées (au plus tard) 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : Euro Moselle Loisirs – ZI Sainte Agathe – Rue Pilâtre de Rozier – 57192 Florange Cédex ou un courrier électronique à [groupes@euromoselleloisirs.fr](mailto:groupes@euromoselleloisirs.fr)

#### • Département Groupes

Rue Pilâtre de Rozier - Z.I. Ste Agathe - B.P. 40097 - 57192 FLORANGE Cedex  
Tél. 03 82 59 31 10

SAS au Capital de 418 000 € • Siret 343 611 267 00064 • R.C.P. • NISCOX 12, quai des Quinnes CS 41177 33072 BORDEAUX •  
Garant : APST - 15, avenue Carnot 75017 PARIS • IM057100019 • RC de Thionville 343 611 267 • N TVA FR 39 343 611 267

am